

DYNAMIQUE EMPLOI SENIORS

Secteur

Accès à l'emploi



Rapport d'activités 2023

68 boulevard Carnot 06400 Cannes

Tel : 06 21 96 74 92

Mail : v.tolle@fondationdenice.org



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



Cofinancé par
l'Union européenne



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

En 2023,

la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes, de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie.

Il s'agit de développer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées.

Grâce à l'action de nos **500 collaborateurs-trices réparti.e.s sur 24 sites sur tout le département** des Alpes-Maritimes, à **un budget de fonctionnement de 30 millions d'euros**, la Fondation accompagne **plus de 12 000 personnes chaque année** et **gère 500 logements dont 50 lui appartient** et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers lieu alimentaire et durable, composé d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante viennent compléter les actions des secteurs, permettant de favoriser le bien être, le pouvoir d'agir et la mixité sociale des personnes accompagnées.

EN PARTENARIAT ACTIF POUR LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES



Cofinancé par
l'Union européenne



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



REGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES



MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



VILLE DE NICE



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs d'activité autour de 8 domaines d'activités stratégiques :

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social

se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, des personnes migrantes, des personnes en situation de grande précarité, des personnes avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner les personnes vers l'accès aux droits, l'accès au logement, l'accès à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives en intervenant de façon précoce auprès des ménages en difficultés.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en place des actions de réduction des risques et dommages.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale [Un Chez Soi d'Abord](#) créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

En 2023, ce secteur a repensé le projet de la Halte de nuit pour l'ouvrir sans interruption 365 jours par an, a dû renoncer à l'installation d'une plateforme addictologie en centre-ville à Nice. La création du dispositif AGIR a engendré la fermeture de certaines actions en faveur des bénéficiaires de la protection internationale mais aussi l'ouverture d'un projet d'accompagnement des primo-arrivants. Il aura accompagné le redéploiement du projet de tiers lieu alimentaire et durable à la Trinité grâce à la mise à disposition par la CAF d'un nouveau terrain pour les activités du projet.

Le Secteur Accès à l'Emploi

repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité n'est pas ici vue comme un objectif final mais comme un moyen d'accès à l'autonomie.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques qui ont été réorganisées en 2023 : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).

- Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).
- Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi).
- Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, projet coach emploi).
- Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant des emplois et les rattachant au droit commun : Equipe Mobile Emploi.
- Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).
- Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.
- Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.
- Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

En 2023, ce secteur a développé l'Equipe Mobile Emploi à l'ouest du département et les Premières heures en Chantier pour des personnes en situation de précarité au sein de notre Ressourcerie. Il a initié un Co-Emploi départemental dénommé « Jeux recrute » pour favoriser la rencontre entre des employeurs et des allocataires du RSA à partir de supports ludiques et a réuni toutes les actions du secteur.

La fusion de l'Auto-Ecole sociale et le service de mise à disposition de la Plateforme Mobilité Solidaire a été organisée grâce à un nouveau financement du plan pauvreté.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles

réunit les établissements et services œuvrant au sein de la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité.

Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de deux domaines d'activités stratégiques, l'enfance et la jeunesse, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

- Héberger, accompagner des enfants, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescentes, jeunes adultes, service appartements).
- Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineurs.es non accompagné.es et leurs enfants (service mineur non accompagnés dans le diffus).
- Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).

- Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).
- Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).
- Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).
- Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

En 2023, le secteur a ouvert La M.E.C.S. Les Cerisiers, une nouvelle Maison d'Enfants à Caractère Social à la Trinité pour 16 enfants âgés de 6 à 12 ans, placés au titre de la protection de l'enfance.

Il lance une expérimentation pour héberger et accompagner en cohabitation 3 mineures non accompagnées et leurs jeunes enfants.

Il diversifie ses financements avec le FSE + pour permettre de déployer le Lieu Ressources. Enfin il aura organisé la célébration des 30 ans de la Maison de l'Enfance à la Trinité.

Le Siège Social

complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds. Elles apportent un soutien technique et garantissent le respect des réglementations liées notamment au bon emploi des fonds publics.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Les grandes évolutions et faits marquants 2023

2023 aura été encore **une année de changements dans la ligne hiérarchique de la Fondation** avec 30 % de mouvement au sein des responsables d'activités. Nous devons désormais intégrer la mobilité sur les postes de cadres (départs spontanés, départs à la retraite ...), comme un élément de contexte de nos organisations, qui induit d'accompagner en continu les équipes de direction pour transmettre les valeurs issues de notre histoire.

Le 15 juin 2023, la Fondation aura réussi son pari de réunir dans **une journée « La Fondation c'est tout un art ! »** tous ses salariés, autour d'ateliers et de productions artistiques. C'est à cette occasion que l'artiste Mesko a été sollicité pour écrire un slam illustrant nos actions. Un grand moment d'émotion fédérateur !

L'ambition de mieux se connaître, s'éveiller à la culture, développer sa pratique artistique, susciter la créativité comme vecteur de lien, de partage et de solidarité fut pleinement atteint.

A partir du mois de mars, **la Présidente et la Directrice Générale** sont allées à la rencontre de tous les services et **ont participé à 33 réunions d'équipes** en vue d'échanger avec les collectifs de travail.

Il nous est apparu important d'engager cette démarche avec la disparition de nos pères fondateurs (Louis-Xavier Michel, ancien Président, Bruno Dubouloz, ancien Directeur Général) et face à notre développement, pour s'assurer du sentiment d'appartenance à la Fondation. Malgré les injonctions paradoxales, l'augmentation des troubles psychiques, l'engagement des équipes et le soutien de proximité des cadres ressortent de manière rassurante.

Fin 2023, nous avons également réfléchi au lancement d'une expérimentation sur l'aménagement du temps de travail de nos salariés avec 3 objectifs :

- Maintenir une qualité de travail qui doit permettre de combiner souplesse et continuité des services rendus au public tout en améliorant la qualité de vie au travail.
- Accroître notre attractivité auprès des jeunes générations.
- Réduire notre taux d'absentéisme.

Enfin, en 2023, nous avons également progressé dans la collecte de fonds privés en passant de 20 000 euros à plus de 80 000 euros, dans la réalisation de mécénats de compétences diversifiés, dans la communication radio, presse locale autour de la Halte de Nuit, du Jardin Solidaire, de l'Auto-Ecole sociale et des ambassadeurs éco-énergie.

Les perspectives 2024

La réforme de France Travail comme la loi immigration récemment promulguée vont nécessiter des évolutions plus ou moins choisies. Il faudra continuer d'affirmer notre détermination à proposer une qualité d'accompagnement des publics, fidèle à notre histoire, dans laquelle les personnes accompagnées sont écoutées et peuvent s'exprimer sur leurs choix et rêves.

Face à notre développement au cours des 10 dernières années, nous entamons un travail prospectif à 3/5 ans pour définir des feuilles de route stratégiques par secteur et pour la Fondation.

La parution du [livre blanc du travail social](#) qui porte les fondamentaux d'un travail social de qualité sera notre boussole en cela qu'il affirme la valeur ajoutée des approches fondées sur le développement du pouvoir d'agir, sur une identité managériale reposant sur l'intelligence collective et qui sont depuis plusieurs années nos socles de référence.

[Nous restons préoccupés par l'iniquité causée par une prime Ségur inégalement attribuée](#) et qui vient renforcer nos difficultés d'attractivité sur nos métiers. Nous continuerons d'exiger son versement à tous les salariés de la Fondation car chacun contribue à refuser la fatalité de l'exclusion.

Nous travaillerons [des parcours immersifs sur le poste de travail](#) avec tutorat sous l'angle de l'entreprise apprenante pour attirer de nouvelles compétences et intérêts sur nos métiers.

Accroître notre notoriété continuera d'être un enjeu majeur. Nous poursuivrons nos initiatives et prévoyons d'organiser [une soirée mécénat et de fêter les 20 ans de notre Halte de Nuit](#).

Nous étudierons avec l'Université Côte d'Azur un contrat de recherches autour de l'étude d'impact de l'accompagnement basé sur le développement du pouvoir d'agir, qui viendra nourrir et étayer nos principes d'actions sur les effets produits.

Nous sommes également désireux d'agir davantage comme acteur responsable de notre environnement, en vue de diminuer notre empreinte carbone en intégrant plus l'écoresponsabilité dans nos activités quotidiennes. Nous concevrons une feuille de route en ce sens.

Enfin à l'horizon 2026, le départ historique du DAF nécessite une réflexion approfondie sur la refonte des fonctions supports du siège social pour accompagner et sécuriser nos développements. Le déploiement en 2024 d'un SIRH et la dématérialisation du circuit de la facture assureront la modernisation de nos process.

[Il s'agit pour la Fondation de continuer à allier efficacité et humanité dans son management et sa stratégie.](#)

ROLE ET MISSION DE L'ACTION DYNAMIQUE EMPLOI SENIORS

L'action « dynamique emploi seniors » est une action du Plan Départemental d'Insertion. Cette action portée par la Fondation de Nice se situe sur l'ouest du département.

Cette action s'adresse à des personnes **allocataires du RSA âgées de 50 ans et plus** dans l'objectif de leur permettre un retour sur le marché du travail.

Partant du postulat que les uns et les autres ont déjà eu une expérience, nous avons fait le choix de centrer notre action sur la mise en exergue de leurs compétences et de leurs connaissances du monde de l'entreprise.

Par ailleurs, notre objectif consiste à les mettre en situation de gérer leur accompagnement en fonction de leurs besoins. Nous ambitionnons de nous positionner comme une boîte à outils qu'ils peuvent utiliser au gré de leurs besoins.

Outre les entretiens individuels nous souhaitons mettre en œuvre des travaux de groupe favorisant l'échange d'expériences et de réseau. La dynamique de groupe doit également favoriser la reprise de confiance des uns et des autres quand cela s'avère nécessaire.

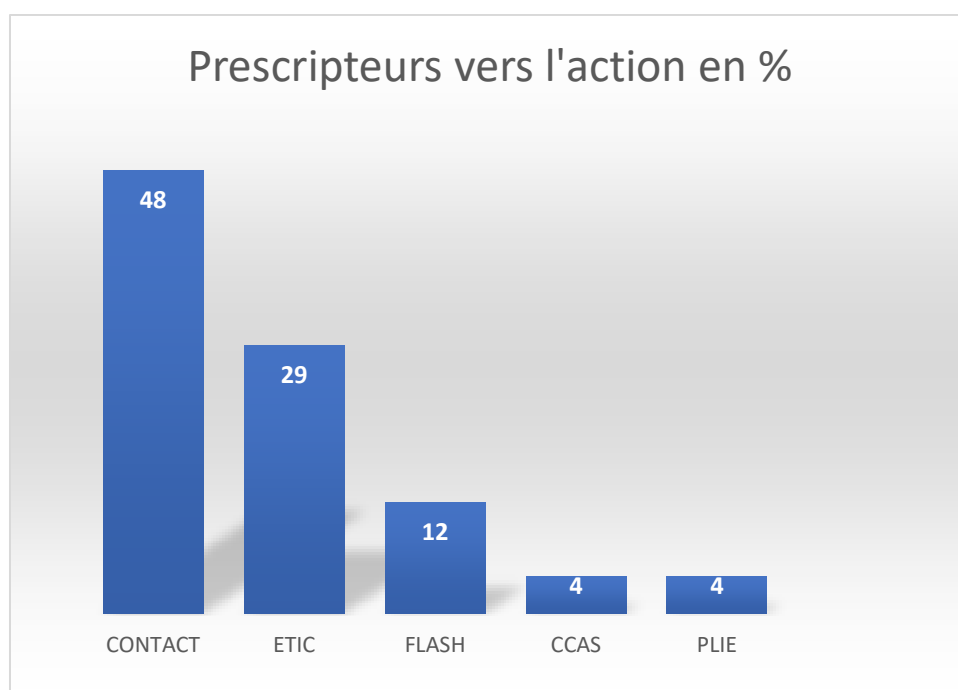
DYNAMISATION EMPLOI SENIORS EN 2023

De l'orientation à l'intégration

168 personnes ont été **orientées** sur l'action en 2023 soit 48 personnes de plus qu'en 2022.

126 personnes ont été **intégrées** à l'action, dont les 28 reports de l'année 2022.

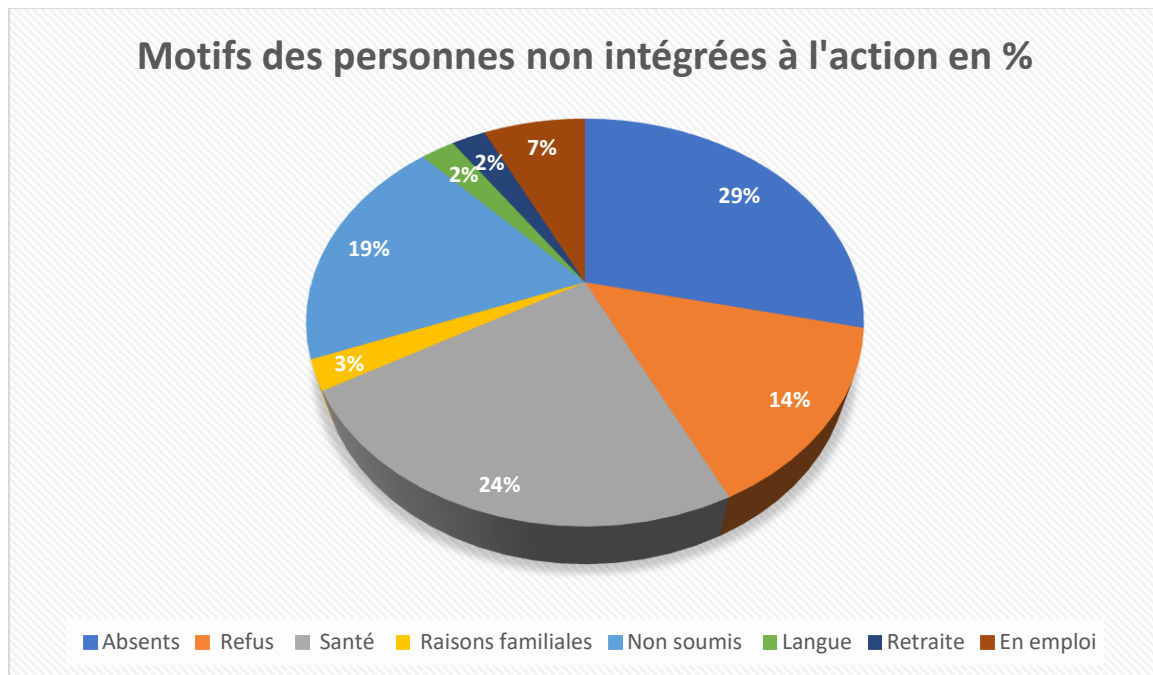
Graphique n°1 Part des prescripteurs du territoire vers l'action



Nous constatons d'après le graphique n° 1, que l'orientation est majoritairement effectuée par les référents Contact, ETIC et Flash emploi.

Les orientations par le PLIE et Pôle Emploi sont équivalentes.

Graphique n°2 Motif de non intégration en %



La non intégration à l'action dynamisation séniors est dû à 2 motifs principaux : **l'absence au rendez-vous** à hauteur de 29%, et **les problèmes de santé** à hauteur de 24%. Un certain nombre de personnes viennent au 1^{er} rendez-vous mais ne sont plus soumis au droit et devoir du RSA donc ils n'intègre pas l'action.

L'accompagnement dynamique emploi seniors

Une conseillère en insertion professionnelle est affectée sur cette action. Pour plus de proximité, elle effectue une permanence sur Antibes (sur la Plateforme Antibes Cap entreprise et AIE) et sur Grasse dans les locaux de Cap entreprise.

Elle organise des suivis de parcours réguliers adaptés aux besoins des personnes accompagnées.

Programme :

- Prospection, propositions d'offres détaillées ou de formations.
- Préparation aux entretiens d'embauche, lettre de motivation et cv adaptés au poste.
- Appui à la relance et mobilisation du réseau.
- Ouverture de la demande (secteur d'activité, secteur géographique, changement de statuts, aide à la mobilité...) avec des points tous les 15 jours organisées.
- Atelier proposé une fois par semaine à Cannes sur une thématique transversale liée au numérique, à la rencontre entreprise, à un secteur d'activité particulier...

Des rendez-vous tripartites sont organisés avec le référent pour faire le point sur le parcours mais également débloquent les problématiques rencontrées lors de l'accompagnement.

Au terme des 6 mois, un bilan est rédigé et pour les personnes sans emploi l'accompagnement est repris par le référent.

Cependant dans certaines situations, 3 mois de collaboration supplémentaire peuvent être envisagés en accord avec le référent et la RTI (par exemple : décalage dans le démarrage d'emploi ou besoin de suivi dans la période d'essai).

Spécificité de l'accompagnement

Nous observons que le premier temps d'accompagnement mené par la CIP tourne autour du deuil de l'ancienne activité ou de l'ancien statut socio-professionnel. Il s'agira de déconstruire les représentations sur certains métiers et valoriser les compétences en proposant de les transférer sur d'autres activités professionnelles. Ce travail est présenté sur la base d'une étape de transition professionnelle avant de rebondir vers un projet plus en phase avec les envies de la personne.

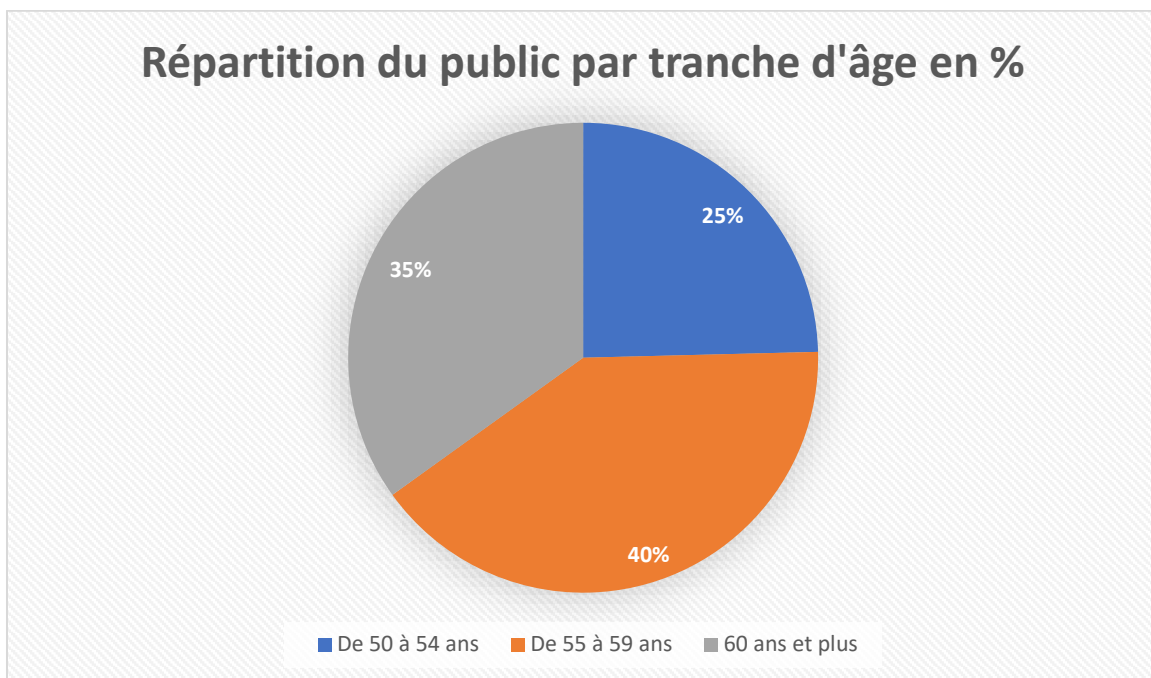
Le public de Dynamisation emploi senior

Typologie du public par âge

Cette action s'adresse à des personnes âgées de 50 ans et plus, allocataires du RSA dans l'objectif d'un retour sur le marché de l'emploi.

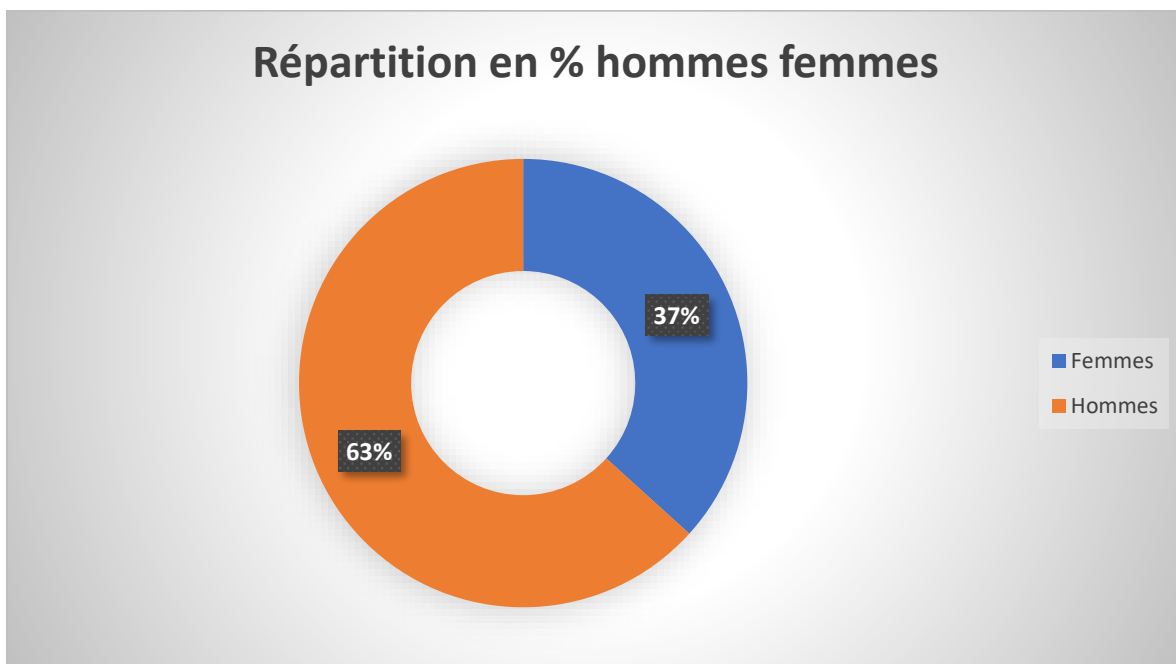
Pour des raisons de santé ou de qualité de vie, le temps partiel est souvent demandé, au moins au départ de l'accompagnement, pour permettre de se réapproprier des rythmes de travail et des contraintes d'organisation entre la vie personnelle et professionnelle.

Graphique n°3 Répartition du public en % par tranche d'âge



Nous constatons une part importante des + de 60 ans (35%). Ce taux a augmenté de 10 points en 2 ans. Et 40% du public est âgé de 55 à 59 ans, le cœur de cible de l'action.

Graphique n°4 Répartition du public par genre



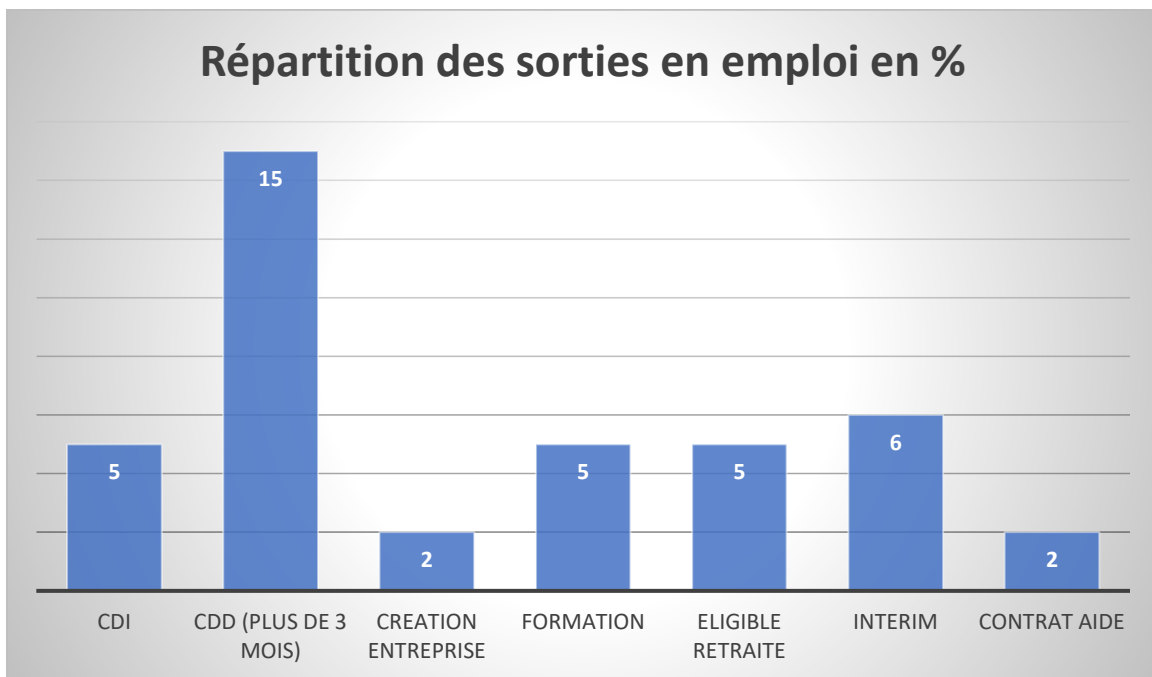
Le public accompagné est très majoritairement masculin, 63%.

Cependant nous remarquons que les femmes retrouvent plus facilement un emploi après 50 ans même si elles sont moins représentées que les hommes à l'entrée du dispositif.

Zoom sur les sorties de Dynamique emploi senior

40 personnes sont sorties en reprise d'activité sur l'année 2023 répartie de la façon suivante :

Graphique n°5 Types de sorties positives en %



Nous constatons une répartition de sorties en emploi entre des cdd + 3 mois, contrats en intérim puis de façon équivalente entre cdi et formation.

Témoignage

Madame X témoigne

« Je suis ravie d'annoncer que ma mission en tant qu'adjoint administratif territorial est prolongée de trois mois. Cette opportunité est une véritable satisfaction, d'autant plus que je remplace toujours l'agent en arrêt de maladie.

L'esprit d'équipe au sein du service de maintien à domicile est remarquable, ce qui rend mon expérience encore plus agréable. Mon engagement total dans mes responsabilités m'a permis de progresser considérablement, et chaque journée est une occasion de m'épanouir dans un métier qui me passionne.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude pour tout le soutien que j'ai reçu et je vous assure que je garderai toujours en mémoire cette marque de confiance. »

Aujourd'hui, Mme est en CDI sur un autre emploi plus rémunérateur et le lien perdue avec la CIP de dynamique emploi sénior.

PERSPECTIVES 2024

Avec la réforme des retraites en cours, les seniors sont plus que jamais mis en avant sur le marché de l'emploi. Pour cela nous souhaitons mettre en place plusieurs actions afin de renforcer le retour sur le marché de l'emploi.

Le département a mis en place la Période de Mise en Situation en Milieu Professionnelle (PMSMP) outil **précieux** dans l'accompagnement professionnel pour des reconversions professionnels et/ou des découvertes de métiers.

De nouveaux ateliers verront le jour sur le dispositif dont un café inter générationnel avec l'Appui Intensif Emploi afin de partager des expériences et compétences sous la forme d'un mentoring (public jeune/public senior).

La fracture numérique de certains seniors représentant un obstacle à leur recherche et leur retour à l'emploi nous envisageons à fréquence d'une demi-journée tous les quinze jours une permanence afin de mieux appréhender maîtriser les outils ainsi que les job boards.

Poursuite des rencontres Warcraft pour renforcer le lien avec les différents partenaires notamment les prescripteurs.

Poursuite d'une permanence à Grasse et à Antibes pour accueillir le public.

Enfin, un renforcement entre le référent RSA et l'action Dynamique Emploi Seniors sera mise en place en tripartite à mi-parcours avec présence de toutes les parties prenantes à l'action en cours.



Présidence

60, rue Giuffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa Vecchia • 8, avenue Urbain Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siège@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afdm à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.